

Belle famille de soldats

Mauriès

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Marie Mauriès**, donne les éléments suivants :

Lors du conseil de révision (classe 1900), il a déclaré résider à Cazères et être jardinier.

Il est né le 6 janvier 1880 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Jean Mauriès et de Rouch Pauline, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Il avait les cheveux et les yeux noirs, le front découvert, le nez petit et le visage ovale.

Il mesurait 1.64 m. Degré d'instruction : 2.

Pour son service militaire, il a tout d'abord été dispensé pour soutien de famille.

Incorporé au 83° régiment d'infanterie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) le 14 septembre 1901, arrivé au corps et soldat de 2° classe le dit jour.

Envoyé dans la disponibilité le 13 septembre 1902. Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1^{ère} période d'exercices au 83° RI du 4.11 au 1^{er}.12.1907.

A accompli une 2^{ème} période d'exercices au 283° RI du 18.04 au 4.05.1911.

En janvier 1911, il exerçait au Monaco Hôtel Windsor, boulevard du Nord à Monaco.



Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 11 août 1914.

Parti aux armées le 28 septembre 1914.

Blessé, évacué le 20 décembre 1914.

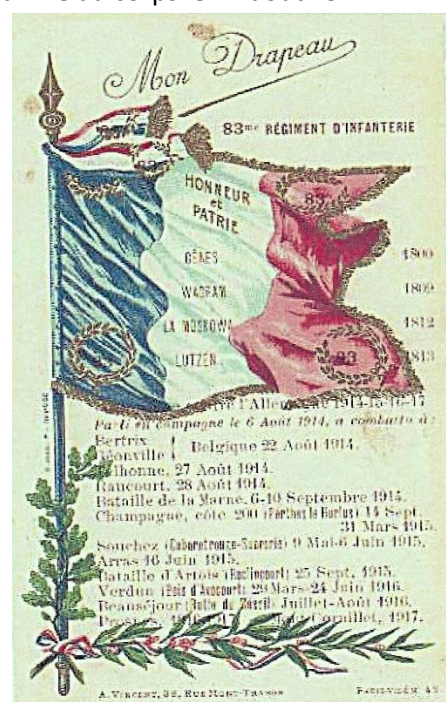
Reparti aux armées le 14 mai 1915.

Envoyé en congé illimité de démobilisation, au dépôt démobilisateur du 83° RI, le 5 février 1919, se retire à Cazères. Situation de famille : marié trois enfants.

A la date du 1^{er} mai 1924, passé à la classe de mobilisation 1895 (père de quatre enfants vivants).

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 14^e régiment d'infanterie de Toulouse le 16 janvier 1927.

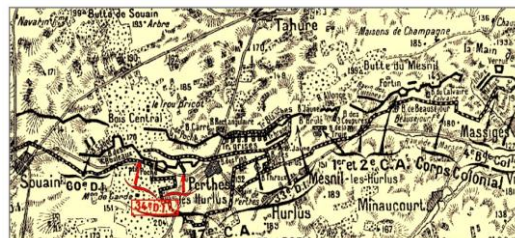
Dégagé de toute obligation militaire, invalidité inférieure à 10%, sans origine, pour congestion pulmonaire en 1917, par décision de la commission de réforme de Toulouse du 20 mars 1931. Pour mémoire : petite cicatrice au mamelon gauche par éclat d'obus.



Blessures :

Blessé le 20 décembre 1914 à Perthes (Marne) : plaie du thorax par balle explosive (mamelon gauche).

Blessé le 4 juin 1915 à Arras (Pas de Calais) au maxillaire inférieur gauche par éclat d'obus.



Citations :

Cité à du 83° RI du 5 janvier 1916 :

« Soldat très méritant, est sur le front depuis septembre 1914. Se distingue particulièrement aux combats de Perthes (Marne) où il fut blessé le 20 décembre 1914. A pris part dans la suite, a beaucoup d'actions au régiment et a toujours montré beaucoup de courage et de sang-froid ».

Décorations :

Médaille militaire avec traitement par décret du 28 juillet 1931 (JO du 26.08.1931).

Certificat d'ancien combattant délivré le 26 avril 1929 par le régiment de Saint-Gaudens.

Campagnes : contre l'Allemagne : du 11.08.1914 au 4.02.1919.

Intérieur : du 11.08.1914 au 27.09.1914,

Aux armées : du 28.09.1914 au 19.12.1914,

Intérieur (blessé) : du 20.12.1914 au 13.05.1915,

Aux armées : du 14.05.1915 au 4.02.1919.

*

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Honoré Mauriès**, frère du précédent, donne les éléments suivants :

Lors du conseil de révision (classe 1902), il a déclaré résider à Cazères et être jockey.

Il est né le 6 octobre 1882 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Jean Mauriès et de Rouch Pauline, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front couvert, le nez épaté et le visage ovale.

Il mesurait 1.63 m. Degré d'instruction : 2.

Pour son service militaire, il a été ajourné d'une année en 1903, puis « bon pour le service armé » en 1904.

Mis en route le 16 novembre 1904, arrivé au corps du 23° régiment d'artillerie de Toulouse et 2° canonnier conducteur le dit jour.

Classé dans la disponibilité de l'armée d'active le 18 septembre 1906. Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1^{ière} période d'exercices au 23° RA du 6 au 23 mai 1909.

A accompli une 2^{ème} période d'exercices au 23° RA du 5 au 21 février 1912.



Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 3 août 1914.

Parti aux armées le 8 août 1914.

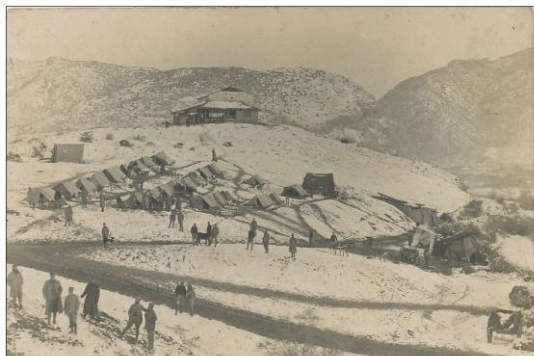
Passé au 115^e régiment d'artillerie lourde le 16 janvier 1918.

Passé au 1^{er} régiment d'artillerie de montagne (13^e batterie) le 14 mars 1918.

Passé au 41^e régiment d'artillerie de campagne le 12 avril 1918.

Parti pour l'armée d'Orient le dit jour.

L'expérience combattante de la Grande Guerre ne se résume pas à la bataille de Verdun ou à celle de la Somme. Les marins et soldats français de l'armée d'Orient connaissent des conditions de combat spécifiques et endurent des souffrances particulières. Les marins connaissent l'angoisse des mines, tandis que les soldats débarqués aux Dardanelles connaissent la difficulté de creuser des tranchées, celle d'un improbable ravitaillement en eau et la capacité guerrière des soldats ottomans, motivés par la guerre sainte. Les parcours d'évacuation des blessés sont encore plus tragiques que sur le front occidental à bien des égards, les conditions de combat connues par l'armée d'Orient constituent une synthèse entre le front « industrialisé » occidental et des fronts de type « colonial ».



Classé à l'état-major de l'artillerie divisionnaire le 1^{er} juin 1918.

Classé le 1^{er} août 1918 à la 21^e section militaire d'infanterie.

Dirigé le 19 février 1919 sur l'organe de groupement de Constantinople pour être démobilisé.

Décédé des suites de maladie à l'hôpital temporaire n°1 à Constantinople. Avis de décès du 5 avril 1919.

Mort pour la France.



Ci-contre Constantinople vers 1919-1920

Campagnes : contre l'Allemagne : du 3.08.1914 au 7.03.1919

Intérieur : du 3.08.1914 au 7.08.1914,

Aux armées : du 8.08.1914 au 11.04.1918,

En Orient : du 12.04.1918 au 7.03.1919.

Dans les archives nationales, on peut lire :

Mauriès Honoré, né le 6 octobre 1882 à Cazères (Haute-Garonne), 2^e classe au 241^e régiment d'artillerie, mort pour la France le 7 mars 1919, à Zietentiek (Serbie), hôpital temporaire n° 1 de Constantinople, des suites de maladie contractée en service (broncho-pneumonie grippale).

Transcription faite le 11 décembre 1919 à Marseille (Bouches du Rhône).

Le nom de Mauriès Honoré est gravé sur le monument aux morts de Cazères.